

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS ET DE SION

Notre assurance contre les accidents auprès de la „Zurich“ est valable pour l'abonné et son épouse, conformément aux conditions générales d'assurance.

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION Téléphone No 46

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—, 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.— ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct. Règle des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

Les conditions de notre assurance sont de: Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale } par assuré Fr. 500.- en cas de mort Il n'est dû aucune indemnité pour invalidité partielle.

M. Hitler et le désarmement font deux!

(Correspondance particulière)

Désormais donc, le drapeau du Reich, celui de la guerre, noir-blanc-rouge, et le drapeau à croix gammée devront être hissés en commun. Ainsi le proclame le président Hindenburg à la demande du chancelier Hitler.

Encore une fois, le peuple allemand est sans doute libre de se donner le gouvernement qu'il veut, le drapeau qui lui plaît. C'est là une question d'ordre purement intérieur.

Or, jamais comme depuis l'avènement du nouveau chancelier, la situation européenne n'a été plus tendue qu'à l'heure actuelle.

L'attitude du chancelier Hitler nous éloigne à grands pas de toutes ces belles aspirations. Dans un discours prononcé à Berlin, faisant allusion à la politique extérieure et aux armements, le nouveau Mussolini allemand, nous dit que la paix est assurément une belle chose, mais qu'il faut cependant se sentir fort.

D'autre part, dans un discours prononcé à l'inauguration de l'exposition de l'aviation allemande à Essen, M. Goering, commissaire du Reich au Ministère de l'Intérieur prussien, a dit textuellement que tous les efforts des ennemis de l'Allemagne pour arriver à anéantir son aviation qui commence à se reconstituer échoueront, car il saura se dresser contre eux comme un « rocher de bronze ».

Dans cette situation si troublée, si incertaine, l'Angleterre et les Etats-Unis ont à coup sûr une très grande responsabilité.

Pendant ce temps, les vagues conversations ne cessent pas à Genève. Rien ne se précise par de franches et claires décisions. Seules des rumeurs circulent. De longues promenades sont organisées, M. Ramsay MacDonald trouve même le temps de jouer au golf avec Sir John Simon!

En examinant ce tableau on voit que le Valais figure au 23ème rang pour le Saut de longueur et le Lever d'haltères. Sa position est un peu meilleure à la Course de vitesse pour laquelle il occupe le 19ème rang, mais le résultat le plus favorable est atteint au Jet de boulet qui, pour cette épreuve, place le Valais au 7ème rang des cantons suisses.

espoir de pouvoir assurer d'une façon sérieuse la paix en Europe.

Mais si les trois grandes puissances, France, Angleterre et Etats-Unis, se mettaient enfin sérieusement d'accord, quelle serait l'attitude du cabinet Hitler?

L'avenir nous semble en tous cas bien sombre dans de telles conditions, d'autant plus qu'à l'Est, vers Dantzig, les nuages orangeux ne manquent guère, pas plus d'ailleurs que du côté de l'Autriche où l'on parle de nouveau de « l'Anschluss ».

Ces questions se posent, plus aiguës que jamais, si la Conférence du désarmement n'est pas mise à l'abri d'un échec définitif, échec qui serait le prétexte saisi avec empressement par Hitler pour le réarmement de l'Allemagne en violation manifeste des traités existants.

Voilà donc où l'Europe se trouve menée par le fait de trop d'hommes d'Etat tout satisfaits lorsqu'ils adaptent leur diplomatie uniquement au moment d'agir, mais sans vouloir se placer franchement devant la réalité et prendre des décisions fermes et pratiques seules capables d'inspirer la confiance nécessaire pour entreprendre l'œuvre de reconstruction de longue haleine, et qui s'impose, si l'on ne veut pas sombrer dans l'abîme!

Alexandre Ghika.

L'écoulement des produits agricoles

La question du fromage est plus difficile à résoudre. Il est vrai qu'avant d'être mis en vente, les sortes usuelles du pays (Emmenthal, Gruyère) sont entreposées plusieurs mois le sbrinz même une ou plusieurs années.

Depuis longtemps, les réserves de fromage sont élevées, alors que la vente en Suisse et à l'étranger se heurte à une difficulté croissante. La viande et les préparations de viande sont à meilleur marché, les ménages se ravitaillent toujours plus eux-mêmes en élevant de la volaille et des lapins, en abattant des porcs, souvent aussi des veaux et des vaches de peu de valeur.

On n'ignore pas que, par suite de l'évolution de notre industrie laitière, la réunion des fonds indispensables pour continuer à soutenir les prix du lait et des produits laitiers, cause à la Confédération et aux fédérations laitières de graves préoccupations.

Chronique agricole



Traitement d'hiver des arbres fruitiers

Les dernières mesures à prendre

Les traitements d'hiver doivent être abandonnés dès que la première végétation se manifeste. Exécutés tardivement, ces traitements peuvent endommager très sérieusement les yeux et boutons qui sont à demi-ouverts.

Ils peuvent, d'autre part, provoquer des brûlures. Au moment du gonflement des boutons, c'est surtout le poirier qui est extrêmement délicat lorsqu'on le traite au carbolinéum soluble; sous ce rapport les pommiers, cerisiers et pruniers sont plus résistants et peuvent plus facilement supporter un traitement tardif.

Pour le traitement d'hiver, on peut encore employer la bouillie sulfocalcique lorsque l'emploi du carbolinéum soluble devient dangereux. La bouillie sulfocalcique est surtout indiquée s'il existe des cultures intercalaires (sous-cultures), celles-ci résistant mieux aux brûlures.

Voici les travaux qui devraient être effectués en ce moment, c. à. d. avant l'apparition des feuilles:

- 1. Ramassage et destruction (par le feu) des fruits pourris et des débris de toute sorte se trouvant à proximité et sous les arbres. En prenant cette précaution, on éloigne un grand nombre de spores de maladies cryptogamiques très dangereuses, spores qui peuvent provoquer une nouvelle infection de l'arbre. 2. Il y a lieu de procéder de la même façon pour les petits fruits qui ne se sont pas détachés de l'arbre en automne et qu'on trouve en assez grand nombre sur la plupart de nos arbres fruitiers (abricotiers, poiriers, pommiers, cognassiers, etc.) Ces fruits momifiés sont des foyers d'infection futurs pour la redoutable monilia. 3. Elagage de toutes les branches et de toutes les parties de l'arbre, qui se sont desséchées; ce sont là également des foyers d'infection pour la monilia et la tavelure. Ici encore, le bois ne doit pas rester sur place. Il y a lieu de l'éloigner et de le brûler immédiatement. Les blessures ou meurtris

sures causées à l'arbre par l'amputation des grandes branches doivent être recouvertes de mastic.

4. Les arbres atteints de bostriches doivent disparaître sans retard. Dans tous les cas les branches atteintes seront brûlées.

En prenant ces mesures qui n'exigent que peu de travail, nos arboriculteurs peuvent éviter d'une façon sensible les dommages occasionnés par les ennemis de nos arbres fruitiers.

Le court-noué des vignes

Chaque année apparaît par ci, par là, la maladie que nous appelons le court-noué ou l'Acariose de la vigne. On remarque les plants atteints de cette maladie au printemps par leur végétation chétive, les entrenœuds restant courts, les feuilles demeurent petites ou ne se développent pas du tout, les jeunes grappes tombent. La maladie est plus facilement reconnaissable sur les premières feuilles dont la végétation est irrégulière. Elles sont frisées, plissées, d'une façon assez caractéristique. Si l'on ne lutte pas contre cette maladie, le plant qui en est atteint meurt au bout de quelques années.

Le court-noué est provoqué par un petit acare qui est pour ainsi dire invisible à l'œil nu et qui nuit à la plante en extrayant la sève des feuilles. Cet insecte a été découvert par le savant suisse bien connu: M. Muller-Thurgau, à Waedenswil.

L'acare qui détermine le court-noué passe l'hiver à la base des plants, de préférence sous l'écorce à la jointure de l'ancien bois et du nouveau. On le rencontre également sous l'écaïlle des bourgeons qui s'y trouvent. Au printemps, l'acare quitte sa demeure pour habiter les jeunes pousses ou feuilles, se multiplie et commence à nuire aux cultures. Non seulement les vieilles vignes mais également les jeunes vignes de 1-3 ans, ainsi que les vignes greffées sont exposées à cette maladie. Les dégâts sont parfois importants.

Pour lutter efficacement contre le court-noué, il faut avoir recours à de bons sulfatages des plants au polysulfite 3% ou à la bouillie sulfocalcique 10% avant le départ de la végétation, immédiatement après la taille. Les sulfatages sont préférables parce qu'ils peuvent être exécutés plus rapidement et plus minutieusement.

Station Cantonale d'Entomologie: Dr. H. Leuzinger

VAL d'ILLIEZ -- CAISSE-MALADIE

(Corr. part.) Sous la présidence de M. Oggier, l'Assemblée générale des membres de la Caisse-Maladie eut lieu dimanche. Elle fut très fréquentée.

Les comptes présentés sont approuvés. Ils accusent depuis 1930, une marche ascendante et rationnelle de bénéfices. Le compte dépenses (près de 9000 fr.), prouve éloquemment l'utilité de cette œuvre sociale.

Le comité sortant est réélu à l'unanimité; il lui est adjoint M. Gex Fabry Ignace, conseiller, comme membre nouveau.

De nombreuses questions y furent traitées, notamment un projet de réassurance des tuberculeux, problème important aujourd'hui, où ce mal sournois s'infiltré si loin.

Fut soumis également, un projet de convention entre la fédération des médecins suisses et le concordat des Caisses-maladies, projet refusé antérieurement déjà par la fédération valaisanne des Caisses-maladies.

Le point névralgique de ces questions sociales, constatation pénible, est le tarif trop élevé de la plupart des médecins qui font supporter aux Caisses-maladies de trop douloureuses opérations...



Du Café ----- mais seulement de bonne qualité! De la Chicorée, mais seulement de la FRANCK-AROME



ECOLE Lémania LAUSANNE Préparation rapide et approfondie

Maturité fédérale Poly - Baccalauréats

EXAMENS DE RECRUTEMENT DE 1931

sujet, tout d'abord, parce qu'il le connaît à fond et, ensuite, parce que les résultats du recrutement de 1931 — on sait que M. Bertrand fonctionne en qualité d'expert dans ces examens — lui ont fourni des indications fort suggestives.

Il est inutile de dire — bien que cela coûte à notre amour propre — que dans les épreuves en question le Valais ne figure pas en bon rang si l'on compare ses résultats à ceux

des cantons confédérés. Pour prouver cet état de faits, M. Bertrand a pris la peine de fouiller les résultats publiés par le Bureau fédéral des statistiques et d'établir le tableau ci-dessous qui, en l'occurrence, peut servir d'index. Il s'agit d'un tableau comparatif fait sur la base des notes obtenues par 100 jeunes gens astreints au recrutement et classés d'après le canton dans lequel ils ont fréquenté l'Ecole primaire. Voici les chiffres donnés par cette étude:

TABEAU DE COMPARAISON

des cantons d'après les notes obtenues pour les épreuves physiques par 100 jeunes gens astreints au recrutement

Table with 5 columns: I. Saut de longueur, II. Lever d'haltères, III. Course de vitesse, IV. Jet du boulet, V. Résultat général. Lists scores for various cantons like Soleure, Glaris, Bâle-Campagne, etc.

* Dans la plupart des centres de recrutement de la 1re division, on a, par erreur, fait subir l'examen qu'aux jeunes gens aptes au service.

pour cette branche, dans l'ensemble, le canton ne parvient qu'à se classer 18ème sur 25. Cet aveu est cruel, mais indéniable et exempt de toute réserve.

Nous avons tenu à mettre ce tableau sous les yeux de notre jeunesse et de ceux d'entre les lecteurs qui ont la mission d'assurer la formation, non seulement intellectuelle,

mais aussi corporelle de jeunes gens. Le Vieux Pays se doit de faire des progrès également dans ce domaine. Il le peut si les personnes qui doivent s'intéresser à ce problème national veulent bien, d'une part, faire un effort dans ce sens et si, d'autre part, on veut bien seconder dans leur tâche les dirigeants du mouvement de la gymnastique en Valais.

Abonnez-vous au Journal et Feuille d'avis du Valais

La croix gammée du drapeau du Reich

(Correspondance particulière)

Chacun sait que depuis l'avènement de Hitler au pouvoir en Allemagne, le Reich possède désormais deux drapeaux, l'un aux couleurs noir-bleu-rouge, l'autre à croix gammée. Le premier représente le passé glorieux de l'Empire d'Allemagne, nous dit la proclamation du président, maréchal de Hindenburg, le second, la renaissance vigoureuse de la nation allemande.

D'où nous vient donc cette croix gammée, et que signifie-t-elle exactement? Disons tout de suite que le symbole dont il s'agit consiste en une croix à branches égales dont les quatre extrémités sont recourbées selon la forme de la troisième lettre de l'alphabet grec, le «gamma», et que le dit symbole semble provenir de l'Inde. C'est le «svastika», dont la figure se retrouve, comme nous le verrons, sur des objets en bronze, sur de vieilles poteries de l'âge de bronze, sur des broderies, sur des recueils de chants religieux, etc. Dans la vieille Europe de jadis, c'est chez les Pélasges que ce curieux symbole du soleil renaissant semble avoir paru en premier. On sait que les Pélasges sont le plus ancien peuple historiquement connu de la Macédoine, de la Grèce, de l'Italie, de la Dacie, devenu plus tard Thraces, Roumains et Illyriens, venus sans doute de l'Inde par la Colchide et l'Asie Mineure, se dirigeant vers le Pont-Euxin. C'est là ce qui explique la présence du dit symbole, le svastika, sur des vases de la vieille Dacie, aujourd'hui la Roumanie. Cette croix gammée, devenue pélasgode, est identique, ou presque, avec des motifs crétois, troyens, égyptiens même, que l'on retrouve dans tout l'art méditerranéen. L'art populaire roumain, la broderie surtout, porte fréquemment des motifs de svastikas, de croix pélasgo-daces, que nous voyons aussi sur de vieux recueils de chants religieux roumains datant du XVme siècle.

D'après tous les savants qui s'occupent d'archéologie préhistorique, la svastika représente le soleil. Peut-être a-t-on aussi voulu représenter par là un instrument à reproduire le feu et dont on se servait dans l'Inde ancienne. Par une assimilation mystique, fréquente chez les peuples primitifs, ce signe, la croix gammée, devient le symbole de la vie, de ce qui renaît sans cesse, même après la mort.

On comprend que, pénétré de cette idée, M. Hitler l'ait adoptée comme symbole d'une Allemagne renaissant à la vie!

Au musée de Saint-Germain, on trouve ce signe sur des motifs décoratifs de l'âge de pierre. Les premiers chrétiens également le dessinaient parfois dans les catacombes. On le trouve aussi dans l'art gothique, notamment au portail de Notre-Dame de Paris. Ce qui est certain, c'est qu'aucune explication formelle d'aucune sorte n'a jamais livré le secret qui entoure ce symbole.

Il est pourtant pour ainsi dire prouvé que c'est là le symbole du soleil et aussi un signe religieux bien avant la chrétienté. Les théosophes le considèrent comme le symbole de la croix et du cercle; on le relève du reste sur les plus anciens monuments, en Syrie, en Chaldée, au Japon, et même au Mexique. Image du soleil dans sa course apparente autour de la terre, il signifierait prospérité et bénédiction et serait aussi une formule de salut capable d'éloigner le malheur.

C'est sans doute cette dernière signification que lui prêtait l'infortunée tsarine. M. Pierre Gilliard, ancien précepteur du tsarévitch, visita la villa Ipatieff, maison tragique où se déroula le sombre drame mettant fin aux jours de l'Empereur Nicolas II, de l'Impératrice, du tsarévitch, des quatre filles de l'Empereur, d'un docteur de la famille et de deux serviteurs. Or, l'impératrice avait adopté ce signe comme talisman. Elle en avait tracé le signe sur le papier du mur, à la hauteur du lit occupé par son fils!

La reine Marie de Roumanie, épouse du roi Ferdinand Ier, avait aussi foi en ce symbole. Elle imagina un bijou qu'elle suspendait au chevet des blessés. Elle en fit même une croix qui fut donnée aux plus braves.

Fasse le Ciel que ce symbole, demeuré pour ainsi dire énigmatique et qui vient d'être adopté comme signe de ralliement pour toute l'Allemagne actuellement gouvernée par Hitler, soit désormais un signe de concorde et de paix protégeant de tout mal, non seulement la grande nation qui l'a adoptée, mais aussi le monde entier qui réclame de toutes ses forces une longue ère de paix permettant de reprendre enfin, tous unis, un travail fécond et bienfaisant pour le bien et l'avenir de notre vieille civilisation.

Alexandre Ghika.

Au Tribunal militaire

Le tribunal militaire de la première division que préside avec distinction le colonel Martin-Achard, a tenu séance au Casino de Sion, jeudi tout au long de la journée.

C'est ainsi que nous avons assisté, dans cette salle de spectacles qui s'y prêtait à merveille, à plusieurs comédies et drames judiciaires.

La simplicité du décor n'enlevait rien à l'intérêt de l'action.

Autour du président trônait toute une figurine de juges:

Lieutenant-colonel de Kalbermatten à Sion, capitaine Turin de la Tour de Peilz, capitaine Carry de Genève, fourrier Bonvin de Sion, sergent Rossier de Lausanne et l'appointé Lacour de Genève.

Ces messieurs, par une observation judicieuse, un geste ou un mot faisaient rebondir la pièce, alors que le major Krafft, l'auditeur, intervenait comme un deus ex machina pour poser le dénouement, avec la collaboration de deux avocats de talent: les lieutenants Vogel-sang et René Spahr.

Le sergent Rouge, audencier, introduisait les principaux acteurs, en bon régisseur.

Injustes et vol

La première histoire eût révolté ce bon Courteline, car le contraste entre la légèreté de la faute et le déploiement de l'appareil judiciaire était bien fait pour en accentuer le comique:

Le fusilier Albert Anex s'était donc enivré. L'appel en chambre était terminé depuis longtemps, quand notre homme en pantalon et en pullover arpentaient les corridors des cantonnements d'un pas mal assuré.

Il cherchait des couvertures.

Il avisa tout-à-coup un Monsieur qu'il prit par le coude et la voix pâteuse il l'interpella: « Tu ne sais pas où je puis les trouver, dis? les couvertures. Tu n'en as pas, toi? » Puis se souvenant que son sergent-major aurait dû les lui donner, il se mit à jurer: « Ah! bon Dieu! Tu parles d'une charo... »

— Prenez la position!

Instinctivement le soldat réagit:

— Mon lieutenant, fusilier Anex de la trois

du 9.

Hélas! le Monsieur qu'il avait arrêté, nous pouvons bien vous le dire à présent, était un officier.

Celui-ci s'en fut avec des compagnons, et c'est alors qu'on entendit le fusilier Anex murmurer ce seul mot: « Salaud! Les débats allaient prouver qu'il n'avait pas adressé cette injure à lui-même et qu'il l'avait proférée au nez du supérieur.

Voilà donc un premier méfait. Il en est un second beaucoup plus sérieux:

Le fusilier Anex était également accusé d'utilisation abusive et de vol.

Et c'est ici que l'histoire atteint à la gravité la plus réjouissante:

Notre homme est un de ces privilégiés qui sont affectés aux travaux de la cuisine.

Or, un jour qu'on avait apporté à l'office un certain nombre de boîtes de fromage, exclusivement destinées aux patrouilleurs, il en soustrait deux à l'intention de ses copains: « Je ne vois pas, se dit-il, pourquoi nous n'aurions pas le droit de bouloter du fromage aussi bien qu'eux. »

Raisonnement simpliste et dont il devait bientôt mesurer la hardiesse.

Naturellement, on fit une enquête et loin d'avouer son crime, Anex garda tout d'abord le silence:

« Je voulais, avouera-t-il ensuite avec ver-

deur, laisser gueuler le fourrier. »

Le tribunal se pencha longuement sur ce cas et le capitaine Carry, spirituel et indulgent, observera qu'il est dans la tradition des hommes de cuisine de se réserver la part du lion sur les produits alimentaires.

Anex se défend d'avoir voulu voler le fromage.

On le scrute, on l'interroge, on l'ausculte, il paraît bien sincère.

Alors le président:

— Combien coûte une de ces boîtes de fromage?

Et l'auditeur imperturbable:

— Soixante centimes.

C'est le mot de la fin.

L'auditeur requiert 20 jours d'emprisonnement sous déduction de la préventive, et le tribunal, après avoir entendu l'avocat Vogel-sang, s'en tient à dix jours qui seront compensés par le séjour que le malheureux fit à la prison préventive.

Anex est libre, il payera les frais du procès.

Insoumission

Après la comédie, le drame, et voici devant le tribunal un malheureux, pitoyable et défait: le caporal Albert D. de la III-4, qui fit défaut à son cours de répétition de 1932.

— Pourquoi? s'enquiert le président.

— J'étais débiné. Je préférerais faire du clou que mon service.

Et l'on apprend son odyssee à la fois navrante et touchante: élevé par les soins de l'enfance malheureuse, il travailla bientôt au hasard des engagements.

Il quitta son dernier maître au moment de son cours de répétition, pour une bêtise: « On s'était pris de mors. »

Le patron adresse au tribunal un billet où sa fureur éclate:

Albert D. ne serait qu'un paresseux et un débâché dont la place est à Bochuz et non point dans l'armée. En se séparant de lui, il lui remit trente francs qu'il «putza» dans les cafés au lieu de s'acheter des vêtements.

Ces déclarations qui ne sont pas à l'honneur de l'épistolier, ont un petit air de vengeance.

Albert D., dépourvu d'argent, d'habits et de souliers, manqua son cours de répétition. Mais

il craint d'être exclu de l'armée, et il le dit dans une lettre à son chef de bataillon avec des mots maladroits et sincères:

« Je veux garder mes beaux habits militaires. »

A l'audience, accablé et nerveux, il pleure. Le tribunal le condamne à trente jours d'emprisonnement sous déduction de la prison préventive.

Tentative de viol

Comment le jeune et souriant Prosper R. d'Ayent essayait-il de violer une femme de 53 ans en rentrant de son école de recrues?

C'est ce qu'il aurait bien de la peine à nous expliquer. A l'en croire, il ne se souvient de rien.

Il but du blanc et il a des blancs, c'est à cela que peut se résumer son aventure.

Les faits sont de ceux sur lesquels il vaxt mieux ne pas trop insister.

Aussi, résumons-les:

Prosper R., qui n'a que vingt ans, rentrait de Lausanne à Sion. Après des libations il se rendit à Grimisuat où il se mit à jouer aux quilles.

L'œil était bon, la main sûre et le coup précis. Puis il partit.

Au lieu de se rendre à Ayent, il s'en fut dans la direction d'Arbaz retrouver une «connaissance».

Dans un champ, il vit une femme en train de ramasser de la litière, il courut vers elle, et sans autre il tenta d'en abuser.

Lutte acharnée, au cours de laquelle il brutalisa sa victime. Il finit par l'abandonner devant sa résistance.

A l'audience, on assiste au défilé des acteurs du drame et des témoins.

La victime qui ne se console pient d'inspirer des sentiments ardents à un âge où l'on doit être à l'abri du mal, fait une excellente impression. Quant à l'agresseur, il regrette évidemment son acte, et persiste à ne point s'en souvenir.

Son avocat le lieutenant René Spahr, tentera de plaider les voies de faits et de faire admettre au tribunal que l'intention de l'accusé n'était point de violenter une honorable personne.

Les conflits sont fréquents entre Ayent et Grimisuat et cela peut expliquer l'attitude agressive de Prosper R. à l'égard d'une habitante de ce second village.

Mais, le président observera justement que le prévenu a de curieuses façons de témoigner de son inimitié.

Un arrangement survient avec la partie civile et le coupable aura 121 francs à verser à sa victime.

Le tribunal tenant compte de la jeunesse de Prosper R. et de ses bons antécédents, le condamne à huit mois de prison avec sursis pendant trois ans.

Par défaut

Enfin, on a prononcé par défaut, les condamnations suivantes:

Brasey Norbert, compagnie mitrailleurs IV-6, et Mermoud Georges, compagnie IV-4, prévenus d'insoumission, auront à subir trois mois de prison et deux ans de privation de droits civiques. Tous deux sont à la Légion étrangère.

L'appointé armurier Paul Georges de la compagnie de mitrailleurs IV-5, actuellement au Maroc, est condamné, pour insoumission, à un mois d'emprisonnement.

A. M.

Graves incidents à Bale

Des manifestations qui prirent une tournure assez grave ont eu lieu jeudi soir à Bale. Les communistes avaient décidé de manifester contre l'intervention de la police, mardi soir, lors de la démonstration organisée contre la présence du drapeau à croix gammée sur la gare badoise.

Passant outre à l'interdiction des autorités, quelques manifestants se rassemblèrent peu après 8 heures à la Klaramatte à Petit-Bâle, mais ils furent facilement dispersés par la police qui n'eut pas à faire usage des matraques.

Mais, dans le courant de la soirée, le nombre des curieux et des agitateurs ne cessa d'augmenter. Toute la police avait été mise de piquet par mesure de précaution. Vers 21 heures, trois cents agents armés de carabines et coiffés d'un casque, furent transportés en camions et en side-cars à la Klaramatte, l'une des principales rues de Petit-Bâle. Ils entreprirent aussitôt de la déblayer et établirent des barrages. De nombreux curieux se rassemblèrent devant la Maison du Peuple qui fut temporairement fermée.

La police fit ensuite évacuer la Greifengasse et effectua plusieurs patrouilles dans les rues voisines.

Entre temps, une foule considérable s'était rassemblée au centre même du Petit-Bâle et la police intervint à différentes reprises pour la disperser. Plusieurs personnes frappées à coups de matraques restèrent étendues sans connaissance.

La police opéra près de 120 arrestations, dont celle de plusieurs chefs communistes, parmi eux le conseiller national E. Arnold.

Peu après minuit, le calme était relativement rétabli.

LA SITUATION DES SUISSES EN ALLEMAGNE

Les nouvelles d'Allemagne relatives à une nouvelle ordonnance du ministre allemand du travail concernant l'occupation des étrangers en Allemagne, font prévoir des répercussions sensibles devant interesser les Suisses résidant et travaillant en Allemagne.

Les instances compétentes de la Confédération se sont déjà occupées de ce problème avant qu'il en ait été question dans la presse.

A Berlin, le ministre de Suisse est entré en relations avec le ministère du travail, comme aussi à Berne le chef de la police fédérale des

étrangers avec les représentants diplomatiques d'Allemagne dans le but de se renseigner en premier lieu sur la portée de la nouvelle ordonnance envisagée.

Il n'est naturellement pas possible de renseigner actuellement l'opinion publique sur l'état des négociations. L'idée d'un traitement complètement identique dans les deux pays de la main-d'œuvre venant de l'autre semble parfaitement justifiée. La Confédération suisse a la possibilité de tenir compte de cette idée puisque la nouvelle loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers donne au Conseil fédéral la compétence d'user de réciprocité.

Il y a lieu à ce propos de rappeler qu'il y a 45,000 Suisses en Allemagne, alors que 130 mille Allemands résident en Suisse.

L'APPEL DE LA FOIRE SUISSE D'ECHANTILLONS

La Foire suisse d'échantillons, une des plus imposantes manifestations de notre activité nationale, s'ouvrira le 25 mars. Les milieux industriels et de l'artisanat affirment ici leur volonté de surmonter la crise.

La participation record de cette année se répartit en 20 groupes d'industries. Cette offre abondante et variée suppose une sélection de ce que notre activité nationale produit de mieux et de plus récent. Plusieurs foires et groupes spéciaux ajoutent encore au caractère intéressant de la réunion de 1933. Une foire de la construction permet au technicien une orientation rapide sur les matériaux et les nouveaux modes de construction adoptés dans le bâtiment. Une foire des fournitures de bureau suggère d'utiles directives pour l'aménagement rationnel du département commercial. Le groupe spécial des fournitures pour coiffeurs, comportant tout une gamme de produits récemment lancés par la branche de la parfumerie et des cosmétiques, répond à un réel besoin économique. Une foire des articles de sport qui est également l'occasion de plusieurs compétitions sportives encouragera la faveur croissante dont les sports sont actuellement l'objet.

Il se dégage des multiples articles présentés à la Foire suisse une impression de bien-faite et de progrès. On y sent qu'un esprit nouveau a présidé à leur fabrication. C'est donc bien là une occasion exceptionnelle de s'orienter sur les possibilités qu'offre notre production nationale. Une occasion aussi d'acheter à bon escient et dans des conditions avantageuses. Vous ajoutez à ces avantages d'ordre pratique le consentement de satisfaire à une obligation de solidarité nationale. Vous encouragez notre industrie; vous lui procurez du travail. C'est là une action à laquelle nous devons tous participer.

FOIRE D'ECHANTILLONS DE BALE

25 mars-4 avril 1933

Nous rappelons que la plupart des entreprises suisses de transport accordent des facilités à l'occasion de la Foire suisse d'échantillons de Bale, en ce sens que les billets ordinaires de simple course donnent droit au retour gratuit. Une réduction de 25% est accordée sur les réseaux étrangers (carte de légitimation de l'exposition exigée). Les billets sont valables 6 jours. La surtaxe pour train direct doit être payée entièrement à l'aller et au retour. Les billets doivent être munis du timbre de l'exposition. Renseignements complémentaires auprès du secrétariat de la Foire d'échantillons à Bale.

PRATICABILITÉ DES ROUTES SUISSES

(Extrait du Bulletin touristique de l'A. C. S.)
Ensuite des fortes pluies et de la température douce de ces derniers jours, la neige a presque complètement disparu dans la plaine et les stations de basse altitude, de sorte que toutes les routes des Préalpes et du Jura sont praticables sans chaînes. Toutes les routes des cantons d'Appenzell et de St-Gall sont libres de neige. Dans le canton de Glaris, la route est libre de neige jusqu'à Linthal, dans le Semffal jusqu'à Elm, de même que le Kerenzerberg. Aux Grisons, la route du Prättigau est praticable sans chaînes jusqu'à Klosters, de là par Wolfgang à Davos impraticable pour environ 8 jours (nouvelles chutes de neige). Route pour Arosa, chaînes nécessaires depuis Langwies. Vallée de Mesocco, chaînes nécessaires entre Mesocco et San Bernardino. Route de l'Engadine, libre de neige entre la frontière et Schuls. Vallée du Rhin antérieur praticable sans chaînes jusqu'à Disentis. La route du Brunig peut être parcourue sans chaînes. Route pour Engelberg, libre de neige. Routes pour Grindelwald et Lauterbrunnen, libres de neige. Routes pour Frutigen-Adelboden et Kandersteg praticables facilement sans chaînes. Toutes les routes du Jura bernois et neuchâtelois praticables sans chaînes. Vaud: Col des Mosses, presque libre de neige, praticable sans chaînes. Col du Pillon, libre de neige jusqu'aux Diablerets. Routes pour Leysin, Villars-Chesières, Plan s. Bex, libres de neige. Valais: Gd-St-Bernard, libre de neige jusqu'à Bourg-St-Pierre. Routes pour Montana-Crans et Loèche-Bains, libres de neige. Col de la Forclaz, impraticable. Pas de Morgins, verglacé entre le col et la douane française, il est prudent de se munir de chaînes.

BUREAU DE POSTE AU SALON AUTOMOBILE DE GENÈVE

Un bureau de poste est aménagé dans l'enceinte du Salon automobile de Genève, Palais des Expositions; il est ouvert du 10 au 19 mars et possède un timbre à date portant l'inscription «Genève, Salon de l'automobile».

LE PROCÈS LEON NICOLE

On apprend que les assises fédérales se tiendront à la salle centrale, place de la Madeleine, à Genève, vaste local où peuvent trouver place plus de 800 personnes. Les débats commenceront le 15 mai.

A la Conférence du désarmement

Le plan de M. MacDonald

Dans le discours qu'il a prononcé jeudi après-midi à la commission générale de la Conférence du désarmement, M. MacDonald, premier britannique, a relevé qu'il croit le moment venu de présenter un plan d'ensemble et montra la nécessité d'une contribution des Etats désarmés qui veulent la justice et la liberté et des nations armées qui doivent contribuer au désarmement.

Parlant de l'égalité des droits, M. MacDonald a dit qu'à la reconnaissance de cette égalité dans le domaine militaire, a correspondu l'engagement de ne pas recourir à la force pour des fins politiques. Toutes les nations petites ou grandes devaient, en effet, avoir l'assurance que l'égalité ne devrait pas conduire à une diminution de la sécurité.

Après s'être prononcé contre un ajournement de la conférence, le premier ministre britannique a analysé le contenu de la proposition britannique qui couvre l'ensemble du domaine que la conférence doit explorer. Il faut prévoir une période de transition qui devra comporter les caractéristiques suivantes:

1. elle sera fixée à cinq ans,
2. une réduction des armements sera prévue afin d'empêcher que la conférence n'apparaisse comme une conférence de réarmement,
3. un système de contrôle sera organisé,
4. un organe comme la commission permanente du désarmement sera chargé de préparer les réductions futures et de résoudre les difficultés non résolues,
5. le plan prévoit la possibilité de faire œuvre politique appropriée pour restaurer la confiance. Il faudra, en effet, que les inquiétudes qui se sont marquées spécialement de puis quelques semaines disparaissent avant la prochaine étape de la conférence.

M. MacDonald passe ensuite à l'examen des dispositions de la convention. Il constate que quiconque veut que la conférence aboutisse ne peut être indifférent à toute infraction au pacte Briand-Kellogg, et même empêche toute infraction aux obligations prises.

Le projet britannique essaye, en ce qui concerne les effectifs, de présenter des chiffres pour les principaux pays d'Europe. Dans le domaine du matériel terrestre, le plan prévoit de fortes réductions des armes les plus offensives, c'est-à-dire les chars d'assaut et l'artillerie lourde. Dans le domaine naval, les traités actuels auxquels on peut espérer que la France et l'Italie se rallieront une fois, seront maintenus jusqu'en 1935. En ce moment, une nouvelle conférence se tiendra à la fois pour les signataires de la convention actuelle et pour les autres pays.

Dans le domaine aérien, le plan prévoit l'interdiction des bombardements aériens et l'étude de moyens de réaliser cette prohibition par la suppression de l'aviation militaire et navale.

Le projet contient également des dispositions relatives à la sécurité ainsi qu'un message relatif à la définition de l'agresseur.

Le plan serait établi pour cinq ans. Après cela une nouvelle conférence préparerait une autre convention.

En conclusion, M. MacDonald déclare qu'il importe de ne pas s'en tenir à une attitude négative. L'échec de la conférence libérerait les puissances du mal qui conduit à la guerre. Il faut, dit-il, remplacer la marée de la crainte par une marée de confiance et de bonne volonté.

MM. Daladier, président du conseil des ministres français, Gibson, premier délégué des Etats-Unis, Nadolny, premier délégué allemand, et Cavallero, Italie, ont rendu hommage à l'effort accompli par M. MacDonald pour donner une nouvelle impulsion aux travaux de la conférence. Ils l'ont remercié au nom de leurs gouvernements. Puis la commission a décidé de commencer la discussion du plan britannique jeudi 23 mars.

Les commissions qui siègent actuellement continueront leurs travaux jusqu'à ce moment.

Quelques chiffres d'effectifs

Voici quelques précisions sur les chiffres contenus dans le projet britannique pour les effectifs des pays de l'Europe continentale: Allemagne 200,000 hommes, France 200,000 hommes stationnés dans la métropole et 200 mille hommes pour les possessions d'outre-mer.

Italie 200,000 hommes stationnés dans la métropole et 50,000 hommes pour les possessions d'outre-mer.

Pologne 20,000 hommes; URSS 500,000 hommes; Roumanie 150,000; Tchécoslovaquie 100,000; Yougoslavie 100,000 hommes.

Enfin chacun des autres Etats de l'Europe continentale, parmi lesquels la Suisse, 50,000 hommes.

En ce qui concerne les forces aériennes, le maximum est pour une grande puissance 500 appareils, et le minimum 25 appareils. Différents Etats, comme la Norvège, la Grèce, la Suède et la Suisse, pourront avoir 75 appareils.

INCENDIE D'UNE FABRIQUE D'ALLUMETTES

Une manufacture d'allumettes canadienne, qui occupait presque uniquement des femmes, a été complètement détruite mercredi par un incendie. Quatre jeunes filles ont péri. Une quinzaine ont été blessées. On compte une vingtaine de disparues.

On a trouvé, jusqu'à présent, les corps de huit jeunes filles qui ont péri dans l'incendie de la manufacture d'allumettes; 21 blessées ont été transportées à l'hôpital.

CANTON DU VALAIS

MISE EN GARDE

On nous prie d'insérer:

Depuis quelque temps, par suite de la confusion que peut faire maître une interprétation erronée de l'ordonnance fédérale sur le contrôle des denrées alimentaires, au sujet des termes «vin blanc» ou «vin rouge», des offres, à des prix dérisoires, sont faites de «vins dits du pays», mais qui n'ont aucune origine valaisanne.

Pour éviter que ces tentatives de fraudes ne puissent être mises à exécution et ne causent par là un tort considérable, au commerce local, droit et honnête, et par contre-coup à toute notre viticulture, l'Union des négociants en vins a adressé une requête à l'Etat du Valais pour le prier de prendre des mesures immédiates dans le sens indiqué ci-dessus.

L'Etat du Valais, par l'intermédiaire de son Département de Justice et Police, dont la question relève plus particulièrement, comme organe de surveillance du commerce des denrées alimentaires, a décidé de mettre tout en œuvre pour la protection des intérêts menacés par les agissements que nous signalons.

Le public est cependant mis en garde d'exiger, des fournisseurs de vins, non pas la simple désignation «vin blanc» ou «vin rouge» ou «vin du pays», mais la mention formelle «vin du Valais» sur les factures.

Dans les cafés, les consommateurs devront également avoir à cœur de bien spécifier les mots: «Fendant» ou «Dôle», au lieu de: blanc ou rouge.

Ces moyens permettront une lutte efficace contre une fraude qui pourrait, si elle aboutissait, causer un tort incalculable aux intérêts vitaux du pays.

INCENDIE A ST-LEONARD

(Corr. part.) Mardi 14 mars, à 2 h. 30 de l'après-midi, à St-Léonard, le feu a détruit complètement la grange-écurie-hangar appartenant à M. Joseph Studer, père. On ignore les causes de cet incendie; mais en moins de 5 minutes, tout le bâtiment flambait.

La pompe de St-Léonard se trouva immédiatement sur le lieu du sinistre. Mais les pompiers n'ont pu que s'occuper de la protection des maisons avoisinantes. Heureusement, le temps était calme: 3 ou 4 m. du foyer se trouvaient (au couchant et au sud): des granges et (au levant) la maison d'habitation du propriétaire de la grange-écurie incendiée. Le danger devenant plus pressant, on avisa téléphoniquement le cours spécial d'instruction de Sapeurs-Pompiers, organisé par la Fédération du Valais Central, à Sion, et commandé par M. le Cdt Alphonse Pit-

teloud. Grâce à leur prompt intervention, on put procéder à l'extinction du brasier.

Aussi nous tenons à les remercier publiquement. Nos remerciements vont également au corps des S. P. de la Banlieue d'Uvrier, qui ont mis à notre disposition, leur matériel et leurs hommes. Et, pour être complet, il convient aussi de témoigner notre reconnaissance aux nombreux montagnards qui travaillaient les vignes dans les environs. Ils ont abandonné leurs travaux pour venir nous apporter le précieux concours de leurs bras. S'il m'étais permis d'émettre un vœu, ce serait bien celui de ne pas abandonner cette idée de dîner, tous les grands centres, d'une pompe à moteur. Celle-ci serait aussi à la disposition des localités avoisinantes et rendrait un précieux service surtout dans les cas où il faut amener l'eau de loin. X.

UNE FÊTE DE CHANT

(Corr. part.) Dimanche, Val d'Illeze fera ses nombreux vétérans du chant. Il en est qui ont plus de 40 ans d'activité. Médailles, diplômes d'honneur, préparés à leur intention, délégués dans un banquet, récompenseront ces braves de leur noble et longue carrière dans le chant. A. D.

ARRÊT DU SIMPLON-ORIENT-EXPRESS

Pour la première fois, l'horaire 1933-34 prévoit un arrêt du Simplon-Orient-Express venant d'Italie à Sierre, par contre l'arrêt à Sion est maintenu pour l'express venant dans la direction inverse. Cette modification favorisera les stations de cure et de repos de Montana-Vermala et Crans s. Sierre, qui sont ouvertes toute l'année.

SAVIÈSE -- GRANDE TOMBOLA

(Comm.) Tout est prêt: la grande tombola en faveur de l'Eglise de Savièse est organisée jusque dans ses plus petits détails, de manière à ne causer aucune désillusion à personne.

Au milieu des vergers de St-Germain, sur un emplacement idéal, les stands sont dressés. Dimanche, 19, lorsqu'ils seront garnis, on se croira transporté dans un grand magasin, dans la cave ou le cellier de quelque gros richard, tant les lots y seront beaux et nombreux: des meubles, des outils, des habits, des broderies, une dizaine de tonnelets de vin, des centaines de bouteilles, trente «plaques» de beurre, une centaine de fromages, dont la plupart frais et gras, etc...

C'est que la population de Savièse tout entière a rivalisé de zèle et de générosité pour assurer la réussite de sa tombola. A vous, chers amis de Sion et des autres communes voisines, de compléter ce qui y manque encore: une grande affluente de participants. La population de Savièse vous y invite cordialement. Le Comité.



CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS

On nous écrit:

Cette semaine, il se donne à Sion un cours d'instruction pour sapeurs-pompiers des districts de Sierre, Sion, Conthey et Hérens. Ce cours comprend quatre classes avec un total de 45 élèves. Il est commandé par le capitaine Alphonse Pitteloud, de Vex. Les instructeurs chefs de classe sont pour: la 1re: capitaine Praz Louis, Veysonnaz; la 2me: capitaine Andenmatten Joseph, Sion; la 3me: 1er lieutenant Holzer Pierre, Sion; la 4me: 1er lieutenant Pitteloud Célestin, Vex.

Samedi 18 mars, dès 14 heures, au Pont du Rhône, quatre constructeurs feront des démonstrations de pompes à moteur. Les différents modèles de pompes seront présentés par les maisons suivantes:

Schenk, Worblaufen, Berne; Fega, Zurich, Rupper fils, Grosswangen, Lucerne; Vogt et Haeflly, Oberdiesbach, Berne.

LE CROSS-COUNTRY DE LA PEDALE SEDUNOISE

(Comm.) C'est dimanche 19 crt. que sera donné le départ de la première course comptant pour le championnat interne de cette active société. Ce sera le cross, course cyclo-pédestre qui sert de lever de rideau à l'ouverture de la saison. Les coureurs auront à effectuer un parcours comptant de nombreuses difficultés qui mettra à rude épreuve leurs qualités de marcheurs, tout autant que de grimpeurs. Le départ aura lieu à 15 heures devant l'Hôtel de la Planta, par la rue de Lausanne, Grand-Pont, avenue du Nord, route de Savièse, jusqu'à La Muraz, descente sur Châtroz, Pont de la Morge, descente jusqu'à la gare de Châteaufort, puis au dernier canal avant le Rhône, traversée des lacs et arrivée à l'Hôtel de la Planta.

Nul doute que de nombreux spectateurs tiendront à applaudir au passage nos jeunes coureurs. Nous profitons de l'occasion pour inviter les jeunes qui voudraient participer au championnat à venir s'inscrire auprès de M. Guillaume Widmann, place du Midi, où ils trouveront tous les renseignements désirés.

GRANDE KERMESE A PLAN-SIGNIÈSE

(Comm.) Comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, la Société de musique d'Ayent organise une grande kermesse au Café Savioz à Signièse, à deux minutes de Molignon. Par les nombreuses attractions prévues au programme, cette petite fête ne manquera pas de satisfaire les plus difficiles.

Nous rappelons le service de camion qui sera organisé. Départ: sommet du Gd-Pont.

MOLIGNON VOUS ATTEND !

(Comm.) Qui ne se souviendra pas que le jour de la St-Joseph, les amateurs d'une belle promenade se rendent à Molignon, chez Henri Barnaz, au Café de Molignon. Selon la tradition, l'«As qu'on rigole» a répondu à l'appel du tenancier et tous deux feront tout pour assurer une bonne réussite de cette première journée de printemps.

SKI-CLUB SION

(Comm.) La course à la Gitz-Furka ayant dû être remplacée par celle de Safisch, pour cause du manque de neige, nous donnons ci-dessous le programme de la journée.

5.30 Messe.
6.15 Départ devant la Poste.
12.00 Dîner tiré des sacs.
19.30 Arrivée à Sion.
Pour inscriptions et détails complémentaires, s'adresser chez M. Otto Titze.

SERVICE RELIGIEUX

le 19 mars:
A la cathédrale. — 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30 et 7 h. 30, messes basses. — 7 h., messe et communion générale des jeunes gens. — 8 h. 30, messe chantée, sermon allemand. — 10 h., grand-messe solennelle, sermon français. — 11 h. 30, messe basse, sermon français.
Le soir. — 4 h., vêpres solennelles de St-Joseph. — Ensuite bénédiction à l'église de St-Théodule.

EGLISE EVANGÉLIQUE REFORMÉE DU VALAIS :: TEMPLE DE SION

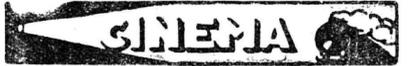
9 h. 45, Culte. M. le pasteur Et. Bordreuil de l'Eglise réformée d'Evian-les-Bains. — 11 h., Ecole du dimanche.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche 19 mars: Darbellay.

DANS LES SOCIÉTÉS

Chœur mixte. Ce soir vendredi, à 20 h. 30, à la cathédrale, répétition pour dames et orchestre (Stabat Mater).



Les articles publiés sous cette rubrique n'engagent pas la rédaction

Au Capitole Sonore

«Topaze»

(Comm.) L'œuvre célèbre de Marcel Pagnol «Topaze», a été scrupuleusement et intelligemment transposée à l'écran par Louis Gasnier, et ce film si complet, si «fini» est le plus brillante, la plus éclatante des réussites.

Le rôle de Topaze, le pion besogneux qui se métamorphose en homme d'affaires très

moderne et très «à la page», est incarné par Louis Jouvet. Il y apporte sa puissante personnalité, sa sobriété, sa netteté d'expression, et fait du héros de Pagnol une création extraordinaire, pittoresque et marquante. Sa principale partenaire féminine est Edwige Feuillère, dont l'élégance, la beauté et le talent sont très appréciés. Pauley, Marcel Vallée et Larquey, excellents à tous points de vue, ont repris les personnages qu'ils créèrent à la scène.

«Topaze» a été joué 28 mois aux Variétés de Paris sans interruption. C'est un chef-d'œuvre.

Au Lux Sonore

(Comme) Cette semaine: «Ben-Hur». S'il est un film qui n'a rien à redouter du temps, c'est bien «Ben-Hur» qui passe au Lux Sonore depuis mardi et y attire un nombreux public. C'est avec raison qu'on l'a surnommé le film immortel. Le temps lui a apporté le tribut du progrès qui ajoute à sa grandeur. «Ben-Hur» s'est enrichi d'une sonorisation magnifique: musique prenante, bruits de l'action, chœurs aux accents belliqueux ou sacrés, qui soulignent merveilleusement des scènes désormais classiques.

Rappelons que les dernières de ce beau film auront lieu vendredi, samedi et dimanche.



Madame Vve Flora Vadi, à Sion;
Madame et Monsieur Jules Walpen-Vadi et leurs enfants, à Sion;
Madame et Monsieur Charles Meckert-Vadi et leurs enfants, à Sion;
Monsieur et Madame Georges Vadi et leurs enfants, à Genève;
Monsieur l'abbé François Vadi, à Bramois;
Madame et Monsieur Ernest Charles et leurs enfants, à Martigny;
Madame et Monsieur Alfred Darbellay et leurs enfants, à Martigny;
Monsieur et Madame Jean Vadi et leur enfant, à Genève;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Alexandre VADI

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et oncle, pieusement endormi dans sa 69me année, muni des Sacraments de la Sainte Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, dimanche 19 mars, à 11 h. 30.

Priez pour lui.

Apprenties couturières

sont demandées. S'adr. à Mlle Mariéthod, au magasin à l'Economie.

On demande

Jeune fille

sérieuse pour s'occuper de deux enfants l'après-midi. S'adr. au bureau du journal.

On cherche un bon

garçon de cuisine

Salaire 70-80 fr. Offres au bureau du journal sous chiffres P 783.

Il est mis en

SOUMISSION

la fourniture de 300 m3 environ de pierres pour maçonnerie, rendues à port de char ou camion. Faire offre sous V. 550 au bureau du journal.

A LOUER

2 appartements et 2 chambres meublées. S'adresser au magasin Déluge, Grand-Pont, Sion.

A louer de suite

Chambre meublée

dans maison neuve; indépendante et chauffage central. S'adresser aux Annonces-Suisse S. A. Sion.

A louer

chambre meublée

bien ensoleillée. S'adr. aux Annonces-Suisse Sion.

A louer pour le 1er avril

Chambre ensoleillée

avec vue très étendue. S'adr.: bureau du journal.

CAMPAGNE

à louer à proximité de Sion. S'adresser à Julien Duc, Turin-Salins. A la même adresse, à vendre 25 toises de foin.

Gruyère premier choix à fr. 2.40 le kg.

Gruyère second choix à fr. 2.30 le kg.

Tilsit premier choix à fr. 2.20 le kg. par pièce

Tilsit premier choix, vieux à fr. 2.10 le kg. par pièce

Fromage mi-gr. à partir de 1.50 le kg.

Beurre de cuisine 3.90 le kg.

Œufs frais pour la cuisine la douzaine fr. 1.60

Œufs frais pour la coque la douzaine fr. 2.—

Toutes les spéc. de fromages en boîtes

M. SOLIOZ

Laiterie de la Grenette - Sion

AVENDRE

pour cause de santé, le

Café-Restaurant du STAND

à Martigny-Bourg

exploité depuis le Nouvel-An par la propriétaire Vve Thiévend et marchant très bien.

AVENDRE

2 petits appartements bien ensoleillés, en ville de Sion. S'adr. au bureau du journal.

AVENDRE

2 lits à 1 place 1/2 et 2 petites tables. S'adr. au bureau du journal.

A vendre

un abat-jour, tissus pour rideaux et tentures. S'adr. au bureau du journal.

A vendre

PLACE A BATIR sous la Gare (environ 1000 m2). S'adr.: bureau du journal.

TUTEURS

d'arbres Toujours disponibles chez F. VARONE & Cie, SION

Rôti sans os 1.50 le kg.

Bouilli 0.90 le kg.

Salametti extra 2.50 le kg.

Boucherie chevaline

28, Rue du Rhône, SION

Tél. 259

Expéditions 1/2 port payé

Foin Paille

Engrais Tourbe

Maison contrôlée

Deslarzes, Vernay & Cie, Sion

PERDU

jeudi, entre Sion et Longeborne, une petite boîte contenant un chapelet blanc, avec monture argent doré. Le rapporter contre récompense à Madame A. Bruttin-Pellissier, Gd-Pont, à Sion.

RADIO

appareil 7 lampes, haut-parleur dynamique, monté chez l'acheteur, fr. 430, payable éventuellement par acomptes. E. Schnydrig, Sierre Tél. 142

Arboriculteurs !

Pour assurer un bon résultat, employez:

Le carbolineum liquide La bouillie sulfocalcique L'arséniate de

P'AGRICOLA, Bussigny

Dépositaires pour le Valais:

Deslarzes, Vernay & Cie, Sion

ÉCHALAS et tuteurs kyanisés

Par wagons, prix spéciaux

PENONFRERES, ARDON

Café-Restaurant du Midi, à Sion

Samedi et dimanche soir, dès 20 heures

Concert

Toujours consommations 1er choix Eug. Métrailler-Riquen.



ANÉMIE

PALES COULEURS,

CONVALESCENCES

Le flacon: 4.50

Elixir de

St-Vincent de Paul

DÉPOT: Uhlmann-Eyraud S.A. - 26, Boulevard de la Cluse - GENÈVE

Les Echalias

MÉLEZE ont fait leur preuve

EN VENTE AU

PARC AVICOLE, Sion



SOCIÉTÉ SUISSE p. l'ASSURANCE du MOBILIER

fondée sur la mutualité, en 1826

Assurance des bâtiments et de leur contenu

contre

l'incendie, les coups de foudre, les explosions

le chômage et les pertes de loyers résultant de ces événements

Assurance contre le vol avec effraction

(Mobilier de ménage, marchandises, collections, objets d'art, bijoux, contenu des coffres-forts)

Bris des glaces et dégâts des eaux

Pour conclusions de contrats et renseignements gratuits

S'adresser: Alfred MOTTIER Avenue de Sion

Agences locales dans toutes les localités importantes

Bonification de primes aux membres en vertu des statuts

Pépinières

DU DOMAINE DE LA SARVAZ

Abricotiers - Poiriers - Pommiers

1er choix

Pour consigner s'adresser: Maurice Gay, Sion

Graines potagères et fourragères

Semences de premier choix

Gaillard Frères, Saxon

Dépositaire pour Sion:

Mme Veuve Louis Sartoretli, négociante :: Sion

La seule machine portable avec tabulateur automatique

Tous les avantages de la grande machine. Portable, silencieuse

Prospectus gratuits et franco

Téléphone 32.257 Henri ZEPF, place Centrale 8, Lausanne

Atelier de réparations pour tous systèmes

Fr 20.- par mois

et franco

Téléphone 32.257 Henri ZEPF, place Centrale 8, Lausanne

Atelier de réparations pour tous systèmes

Vous serez enchantés

de l'effet bienfaisant de votre

cure de printemps, si vous la faite avec le

dépuratif renommé

Salsepareille

Modélia

Pharm. Centrale, Madloner-Gavin, 9, rue du Mt-Blanc, Genève, et dans toutes les pharmacies, à fr. 5.— et 9.—

Pharm. Centrale, Madloner-Gavin, 9, rue du Mt-Blanc, Genève, et dans toutes les pharmacies, à fr. 5.— et 9.—

Pharm. Centrale, Madloner-Gavin, 9, rue du Mt-Blanc, Genève, et dans toutes les pharmacies, à fr. 5.— et 9.—

Pharm. Centrale, Madloner-Gavin, 9, rue du Mt-Blanc, Genève, et dans toutes les pharmacies, à fr. 5.— et 9.—

Pharm. Centrale, Madloner-Gavin, 9, rue du Mt-Blanc, Genève, et dans toutes les pharmacies, à fr. 5.— et 9.—

Pharm. Centrale, Madloner-Gavin, 9, rue du Mt-Blanc, Genève, et dans toutes les pharmacies, à fr. 5.— et 9.—

Pharm. Centrale, Madloner-Gavin, 9, rue du Mt-Blanc, Genève, et dans toutes les pharmacies, à fr. 5.— et 9.—

Pharm. Centrale, Madloner-Gavin, 9, rue du Mt-Blanc, Genève, et dans toutes les pharmacies, à fr. 5.— et 9.—

Pharm. Centrale, Madloner-Gavin, 9, rue du Mt-Blanc, Genève, et dans toutes les pharmacies, à fr. 5.— et 9.—

Ph

Apprenties couturières

sont demandées pour de suite. S'adr. à Mlle Kraig, Av. du Midi.

Apprenties

couture pour hommes sont demandées. S'adr. aux Annonces-Suisse S. A. Sion.

Bon comptable tiendrait livres à petits commerçants. Prix minime. Faire offres au journal sous chiffres S. 165.

Jeune personne, 25 ans, très travailleuse cherche place de **femme de chambre** ou bonne à tout faire; excellent certificat; entrée de suite.

Marguerite Stoucki, Balguy (Vaud).

A LOUER jolie chambre bien ensoleillée, meublée, indépendante, 1er étage. S'adr. aux Annonces-Suisse Sion.

A LOUER un appartement de 2 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. au bureau du journal.

A LOUER

deux jardins sis aux environs de la ville de Sion, l'un aux Champs-Tabac, l'autre aux Champs-Neufs. S'adresser à M. René de Preux, Sion.

A LOUER de suite ou date à convenir, 1 appartement très ensoleillé, remis à neuf, trois chambres, cuisine et salle de bain, ainsi que 1 appartement de 2 chambres et cuisine. S'adr. aux Annonces-Suisse S. A. Sion.

On cherche à louer pour le 1er mai 1933, dans la ville de Sion, un **appartement** de 5 à 6 pièces. Faire offres à M. H. Felber, ingénieur, Bex.

A REMETTRE en ville de Sierre, près de la maison d'école un

Magasin d'épicerie et de mercerie. Clientèle assurée. Conditions favorables. Eventuellement vente de tout le bâtiment comprenant rez-de-chaussée, 2 étages et la moitié du 3me étage. Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M. l'avocat Joseph Rossier, à Sion.

A VENDRE

UNE CAMPAGNE ARBORISÉE avec maison et grange, sise à Ile Grély, près de l'Ecole cantonale d'Agriculture, à Sion, d'une surface de 15,000 m² environ. Conditions favorables. Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à l'avocat Joseph Rossier, à Sion.

Mangez du fromage des Alpes d'Unterwald

Fromage à râper (Srinz) tout gras de 2-3 ans 1.40-1.50
Fromage p. le couteau, tout gras, très fin 1.10-1.20
Fromage p. le couteau et à râper 3/4 gras 0.90-1.—
Fromage p. le couteau et à râper 1/2 gras 0.75-0.85
Fromage 1/2 ou 3/4 gras, légèrement endommagé 0.50-0.65
Beurre de table 1re qual. 2.05
Par 1/2 kg.

Expéditions promptes par poste et chemins de fer. J. Achermann - Bucher, tromag., Buochs (Nidw.).

A VENDRE moto Raleigh d'occasion. S'adr. au bureau du journal.

Emprunt 4^o 1933 de la Commune de Monthey de fr. 1,500,000.-

Emission publique de fr. 1,000,000.—, en vue de la conversion de l'emprunt 5% de 1923, dénoncé pour le 30 avril 1933.

Modalités. Taux d'intérêt 4%, jouissance 30 avril 1933; coupons semestriels au 30 avril et au 31 octobre. Durée 30 avril 1933, remboursement facultatif par le débiteur dès et y compris le 30 avril 1943. Titres de 500 et de 1000 fr. cotés à la Bourse de Lausanne. Prix de conversion 99%, plus 0.60% droit de timbre fédéral. Les obligations non absorbées par la conversion sont offertes en souscription aux mêmes conditions de cours et de droit de timbre. Les demandes de conversion et les souscriptions sont reçues:

du 20 au 24 mars au soir.
Les prospectus, les bulletins de souscription et les demandes de conversion sont à disposition:
en Valais: auprès de la Banque Cantonale du Valais, de ses Agences et de ses Comptoirs; auprès des principaux établissements de l'Association valaisanne des Banques de Brigue à Monthey;
dans le Canton de Vaud: auprès de la Société de Banque suisse et des principaux établissements de la région de Bex à Lausanne.
Banque Cantonale du Valais Association valaisanne des Banques Société de Banque suisse



De la variété dans vos menus et... c'est le succès!

A l'heure actuelle la ménagère a bien d'autres choses à faire que d'acheter et de préparer, avec peine et perte de temps, tous les ingrédients d'un potage au pot-au-feu. Procurez-vous les potages, saucisses Knorr qui vous permettent, en tout temps et à peu de frais, de servir une soupe savoureuse et nourrissante. Demandez toujours et partout le

Potage Knorr forme saucisse
Sous un volume minimum, il nourrit au maximum!

Petite Famille cherche appartement moderne

de 3 ou 4 chambres (bains, cave, etc.). Faire offre s. chiffre JH 3247 Si aux Annonces-Suisse S. A. Sion.

Cidre ET **Jus de pommes** sans alcool en bonne qualité claire-brillante, d'un goût exquis, sont offertes, en fûts, bonbonnes, en bouteilles prêtés. Se recommander! **CIDRERIE DE GUIN** Demandez nos prix-courants

COMPRIMÉS LACTUS SION se vend 3.50 la caisse chez tous les négociants

A vendre **foin et regain** à Turin-Salins chez Julien Duc.

Les bonnes marques de **RADIO** Gramo-radio et gramophones sont en vente au **Magasin de Musique H. HALLENBARTER Sion Martigny-Ville**

OCCASION A vendre, cause double emploi, 1 poussette basse et 1 chambre à manger en chêne ciré, comprenant 1 dresseoir, 1 table à 2 rallonges et 6 chaises, le tout en bon état. S'adr.: bureau du journal.

Plan - Sinièse à 2 minutes de Molignon
Les dimanche 19 et 26 mars au **CAFÉ FRANÇOIS SAVIOZ**
Grande Kermesse organisée en faveur de la **Société de musique „L'Echo du Rawyl“**
Tombola - Jeux divers - Nombreuses attractions. **GRAND BAL** Restauration soignée - Vins de choix

Savièse Dimanche 19 mars **Grande Tombola** en faveur de l'Eglise
Lots superbes et nombreux. Vins de premier choix. Tranches au fromage. Choucroute garnie, râclette, etc. Service de cars Sion-Savièse: 0 fr. 50. Départ: Avenue du Nord. INVITATION CORDIALE

Molignon, Fête de St-Joseph
BAL Attraction diverses Concommodations 1er choix **Musique réputée As qu'on rigolle de Sion** Se recommande, HENRI BARMAZ

A l'Etoile des Modes Exposition de modèles à partir du 18 mars *Grand choix de Pailles* Réparations - Transformations
Se recommande: **M^{me} L. Schmid-Minola** AV. DE LA GARE MAISON MUTTI (anc. rue de Lausanne)

Reichenbach Frères & Cie, Sion
FABRIQUE DE MEUBLES LA PLUS ANCIENNE DU CANTON
MAGASINS à l'Avenue de la Gare COMPLÈTEMENT TRANSFORMÉS, nouvellement et supérieurement décorés
Visitez notre Exposition
Grand choix de Tissus, Rideaux et ravissants Bibelots
RÉCENT ARRIVAGE DE **Voitures d'enfants Pousse-pousse et petits lits**
GRANDE VENTE DE COUPONS A TOUT PRIX Rabais importants avant l'inventaire
VISITEZ NOTRE EXPOSITION

Union Coopérative Immobilière Siège social: 6 rue Petitot, Genève
Dividende de 1932 **5 3/4** Coupon No 4. Payable dès ce jour au siège social et chez: Duret et Baumgartner S. A., 33 rue de Bourg, Lausanne. Curty, 23 Bd de Pérolles, Fribourg. F. Junier, 8, r. du Seyon, Neuchâtel. R. Gerster, 8, Hotelgasse, Berne.

L'impératif du moment!
Les circonstances exigent un effort collectif en vue de procurer du travail au pays. Commerçants, industriels et artisans, passez tous vos commandes à la **Foire Suisse Bâle** du 25 mars au 4 avril 1933. BILLETS de simple course valables pour le retour. Cartes d'acheteurs auprès des exposants ou au bureau de la Foire Suisse à Bâle.

AVIS N'achetez aucun meuble avant d'avoir visité l'exposition chez **GUILB. & ALF. WIDMANN** Place du Midi
Grand choix de **Chambres à coucher et Salles à manger** en noyer ronceux et bois dur
Canapés Fauteuils Rideaux Linoleum au plus bas prix du jour. Téléphone 93

Echalas kyanisés de fabrication suisse de l'usine d'imprégnation et sclérite Monnard & Rosset, Rolle-gare. (Vaud)
Imprégnation et manufacture soignées. Nombreuses références à disposition. Pour le Valais, s'adresser aux représentants régionaux en s'inscrivant de suite: MM. Georgy, buffet de la gare à Ardon. Oswald Crittin à Chamoson. R. Michellod, Café des Vergers, Leytron. G. et F. Carron, agence agricole à Fully. François Caloz à Miège, ou à M. F. Delaloe, courtier en vins, avenue de la Gare à Sion, agent général pour le canton du Valais.

Echalas + HELVETIA + en épicea créosoté
Longueur: 1 m. 50 — Epaisseur 30x30 mm. Les plus robustes! Les plus durables! Représentants généraux pour le Valais: **Pfefferlé & Cie, Sion**
Promeneurs Au **Café du MONT-D'ORGE**
Viande salée — Jambon — Tranches — Fondues — Râclette — Salami — Noix — Biscuits — Chocolat — Spécialités: Les vins Varone. Bouteilles du Mont-d'Or Pendant 1er choix
Tél. 3.51 R. EGGS-DELITROZ Tél. 3.51

ECHALAS KYANISÉS FOIN - PAILLE FOURRAGES CONCENTRÉS TOURBE - ENGRAIS
Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait - Sion
Maison contrôlée — Tél. 13

La MUTUELLE Chevaline Suisse est la plus ancienne Société Suisse d'assurance chevaline concessionnée par le Conseil fédéral
Assurances collectives Assurances individuelles
Assurances spéciales des chevaux fédéraux d'artillerie. Contrats temporaires de n'importe quelle durée pour risques spéciaux et d'élevage: POULINAGE (jument seule ou jument et poulain à naître) — OPÉRATIONS DIVERSES, CASTRATION — ESTIVAGE — HIVERNAGE — MARCHÉS-CONCOURS — EXPOSITIONS — COURSES ET CONCOURS hippiques, etc.
Prospectus et renseignements gratuits auprès de MM. les Vétérinaires et Agents ou du Siège Social, Gd-Chêne 5, à Lausanne (tél. 29894).
Agent pour le Canton du Valais: **MM. A. ROULET & Fils, à Sion**

La **Fabrique de draps** (Aebi & Zinsli) A SENNWALD (Ct. St-Gall) vous fournit directement, aux prix avantageux, ses excellentes étoffes pour Dames et Messieurs, ses belles couvertures de laine, ses merveilleuses laines à tricoter. Demandez notre riche collection. Nous acceptons aussi les laines de moutons.

Chaque enfant sait que Philibert vend bon marché
Un bon conseil Regardez ailleurs, mais allez ensuite donner un coup d'œil chez Philibert, **vous ne le regretterez pas** C'est au sommet du Grand-Pont Louis König dit Philibert.

ABSCISSINE guérit supurations